Chargé de l'urbanisme (h/f)

Offre n° 0038251002000149 Publiée le 02/10/2025



Synthèse de l'offre

Employeur: MAIRIE DE BILIEU

Lieu de travail : Route de Charavines, Bilieu (Isère)

Poste à pourvoir le: 01/12/2025

Date limite de candidature: 21/10/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

Détails de l'offre

Famille de métiers: Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information

géographique

Grade(s) recherché(s): Adjoint adm. principal de 2ème classe

Adjoint administratif

Métier(s): Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme

Ouvert aux contractuels: Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail: Temps complet

Télétravail: Oui

Management: Non

Experience souhaitée: Confirmé

Descriptif de l'emploi :

La commune de Bilieu recrute un instructeur, une instructrice, en charge de l'urbanisme. L'agent accompagne les usagers et/ou les services dans leurs démarches d'urbanisme, met en oeuvre les procédures d'instruction et le suivi des dossiers pour permettre la prise de décision de l'autorité. L'agent intervient en renfort auprès de l'agente d'accueil et référente agence postale communale, lors de ses absences ou des périodes de pointes.

Missions / conditions d'exercice :

*Instructeur (urbanisme), gestionnaire de dossiers : Instruction administrative et technique des dossiers et Suivi et gestion des dossiers.

*Assistant de gestion administrative urbanisme.

*Chargé des procédures voirie.

*Chargé d'accueil et de gestion postale communale en binôme.

*Présence souhaitée les samedis matins

Profils recherchés:

- SAVOIRS:
- * Connaître les instances et les processus de décision des collectivités.
- * Maîtriser la réglementation de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier et les procédures de gestion d'instruction administratives.
- * Rôles et attribution des différents services des procédures d'instruction.
- * Actes et écrits administratifs, Technique rédactionnelle.
- * Procédure de contrôle, Procédure de répression de l'urbanisme.
- * Fiscalité de l'urbanisme.
- * Technique de lecture de plans, Fonctionnement du cadastre.
- * Acteurs du foncier.
- * Réglementation en matière de domanialité, Critères et procédures de classement des biens.
- * Orientations et projets de la collectivité en matière d'urbanisme.
- * Règles de classement et archivage.
- * Logiciels métiers.
- * Technique d'accueil, d'écoute, de régulation.
- * Mettre en pratique les techniques de communication et de négociation.
- * Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.
- SAVOIR FAIRE:
- * Suivre les diagnostics et études préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme.
- * Mobiliser et coordonner des partenaires extérieurs.
- * Recevoir le public et l'accompagner dans ses démarches, Faire preuve de pédagogie.
- SAVOIR ETRE:
- * Etre autonome dans l'organisation du travail.
- * Savoir rendre compte et être force de proposition.
- * Savoir prendre des responsabilités.
- * Disposer d'une aisance relationnelle et rédactionnelle.
- * Savoir s'adapter aux interlocuteurs.

Contact et modalités de candidature

Contact: 0476064031 (Mme TOSAN Amandine)

Informations complémentaires :

Le jury de recrutement est prévu semaine 43. Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de M le maire à l'adresse postale de la mairie : 75 route de Charavines - 38850 BILIEU ou par courriel à mairie@ville-bilieu.fr.

Page de candidature en ligne : https://www.emploi-territorial.fr/candidature/0038251002000149-charge-urbanisme

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.